

Compte-rendu de la réunion de mardi dernier 17 avril du groupe de pilotage des initiatives pour aider les migrants et défendre leurs droits

Etaient présents : Alette et Anne-Marie qui interviennent à La Chapelle-sur-Vire, Lyne, Delphine et Dominique du CSM (Collectif Solidarité Migrants) Coutances-Gratot, Elise du CSM Villedieu, Christian pour la LDH, Jean-Claude pour la Pastorale des Migrants, Christine et Philippe pour Alternatives Solidaires. Excusé : Louis.

Nous avons échangé sur les **réponses apportées par le préfet à la délégation qui l'a rencontré le 9 avril** et dont faisaient partie Lyne et Louis : les marges de manœuvre du représentant de l'Etat sont minces tant est grande la pression du ministère de l'Intérieur pour que s'appliquent les dispositifs d'éloignement, notamment le règlement Dublin III. **Le préfet n'a donc consenti à porter une attention particulière qu'à certaines situations et malheureusement, nous n'en voyons pas encore les effets:**

- Les migrants ayant fui un pays « à risques » : Afghanistan, Soudan, Somalie, Ethiopie, Erythrée, Yemen, or Osman AWEL, Ethiopien, a été embarqué par la PAF hier mercredi 18 avril
- Prise en compte des dublinés ayant été déboutés dans le pays censé traiter leur demande d'asile, or Zeyermal ARMANI, Afghan débouté par la Suède, a reçu hier mercredi 18 avril sa notification d'assignation à résidence, en préambule à un transfert
- Reprise de la procédure Dublin pour ceux qui reviennent avec une OQTI ; c'est le cas d'Ali ADAM qui n'a toujours pas d'aide financière par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)
- Acceptation des pointages au commissariat de leur lieu de résidence : ce n'est pas encore mis en place

Une attitude à rapprocher de celle qui voit les semaines passer sans qu'aucune décision effective de régularisation ne soit prise pour deux familles suivies par la Pastorale des migrants et Alternatives Solidaires et dont les dossiers ont été jugés par la Préfecture dignes d'aboutir à la délivrance de cartes de séjour.

Cas particulier des renvoyés/revenus :

Dominique est en contact avec une avocate caennaise, Me Hourmand, à qui nous demandons d'adresser un recours gracieux au préfet pour qu'Ali ADAM bénéficie de l'ADA (Allocation Demandeur d'Asile) et pour qu'Abshir et Sahal ne soient plus considérés « en fuite » alors qu'ils se sont représentés à France Terre d'Asile. (l'un comme l'autre n'étaient pas montés dans l'avion à Paris, sur décision du commandant de bord pour Abshir, parce que la PAF lui a demandé s'il voulait partir pour Sahal).

Deux autres dublinés de Villedieu sont dans ce cas.

L'hypocrisie atteint des sommets : depuis son retour et son nouveau rdv en préfecture de Région, Ali est à nouveau dubliné vers l'Italie... qui vient de le renvoyer ! La seule issue pour ces jeunes sera-t-elle la clandestinité jusqu'à épuisement du délai de 18 mois à compter de l'acceptation (explicite ou non) par le pays responsable de la demande d'asile ???

Mamadou DIALLO reste en contact avec nous ; il est toujours en Italie qui lui refuse de déposer une demande d'asile au motif qu'il s'est enfui d'un camp de rétention italien à son arrivée en Europe. Il dispose de 60 jours pour faire un recours contre cette décision : à suivre.

Recours à la caisse de solidarité d'Alternatives Solidaires

Alternatives solidaires a mis en place au début de l'année 2017 une caisse de solidarité, alimentée par les dons, notamment de ses adhérents et en diverses occasions : concert de solidarité, rassemblement du 21 mars, don d'une association, ...

L'association est habilitée à délivrer un reçu fiscal aux personnes qui en font la demande.

Plusieurs personnes l'alimentent régulièrement par un virement mensuel. Elle a permis de consacrer plus de 3 000€ pour financer tout ou partie de frais de transports (OFPRA, CNDA), de traductions, de loyers, de demi-pension, etc... Son fonctionnement repose sur la mutualisation des sommes versées et la réponse la plus équilibrée possible aux demandes. Il reste actuellement plus de 2 500€, donc il ne faut pas hésiter...

Quelles initiatives prendre pour susciter un large mouvement de soutien et amener le préfet à des gestes significatifs?

- Participer à la journée de samedi à Caen dans le cadre des Etats Généraux des Migrations (cf pièce jointe) : rdv à 8h30 place de la Croute pour les candidat(e)s au co-voiturage.

- Elise Durchon nous propose de mettre en avant les effets positifs du dédoublinage dont ont bénéficié les migrants arrivés de Calais, à travers des reportages et interviews relayés par différents médias : une façon de souligner que notre société peut bénéficier à tous points de vue de l'accueil des migrants.
- Les parrains/marraines sont invités à insister auprès du préfet sur la situation particulière de leur filleul, à lui communiquer tout élément nouveau qui plaiderait en faveur de son dédoublinage ; les dublinés qui résident à Coutances se rendent le mercredi am salle Victor Hugo derrière la CAF, à Claire Fontaine ; ils sont ravis d'y retrouver leurs parrains/marraines...
- Nous proposerons à la prochaine réunion du Collectif-50 l'idée d'un rassemblement départemental pour le dédoublinage de tous et contre la loi asile-immigration en cours d'examen.
- **Nous avons décalé la prochaine réunion, initialement fixée au 2 mai : elle aura lieu le mardi 15 mai à 20h au FJT, salle de l'orangerie.**